

des petits. La mortalité puerpérale a aussi occupé sérieusement le chef de la branche du bien-être de l'enfance, qui a fourni aux provinces une assistance très précieuse par les statistiques et autres informations, éveillant l'opinion publique sur le terrible gaspillage de vies maternelles résultant du manque de soin prénatal et d'attention médicale plutôt négligée ou de l'absence complète de l'un et de l'autre pendant la grossesse et pendant l'âge le plus tendre de l'enfant.

**Génie sanitaire.**—Ce service s'occupe de l'administration des lois sanitaires concernant les travaux publics; il surveille l'état de santé des ouvriers employés dans la construction des édifices publics, des canaux, chemins de fer et autres travaux publics.

Par une entente conclue avec les autorités sanitaires des Etats-Unis, ce service comporte également l'inspection de l'approvisionnement d'eau des bâtiments, chemins de fer, etc. qui font le service international et interprovincial entre le Canada et les Etats-Unis, et des investigations concernant la pollution des cours d'eau limitrophes. L'application des méthodes sanitaires (en collaboration avec d'autres départements fédéraux) dans les parcs nationaux et aux campements d'été sur les terres domaniales est une autre tâche qui lui incombe.

**Médicaments brevetés.**—Cette division voit à ce que les préparations médicinales brevetées ne soient pas nuisibles à la santé et que les étiquettes ne puissent induire le public en erreur. L'enregistrement de médicaments préparés selon les formules secrètes et qui ne figurent pas à la pharmacopée est obligatoire, et l'usage de drogues puissantes dans la fabrication de ces préparations et la propagande en ce qui concerne l'effet de celles-ci fait l'objet d'un contrôle serré.

**Laboratoire d'hygiène.**—Ce laboratoire s'occupe principalement du contrôle des produits biologiques dont on se sert pour le traitement des maladies, surtout en ce qui concerne la puissance de certaines toxines, antitoxines et autres préparations sérologiques. Les vaccins bactériens et autres sont examinés pour en déterminer la pureté, la stérilité et la puissance. La puissance de drogues à effet violent, telles que la digitaline, le strophante, l'ergotine, la piturine et les salvarsans est mise à l'épreuve, et la standardisation de ces drogues est effectuée par le laboratoire conformément aux normes établies par la Société des Nations. Ces standards sont communiqués aux fabricants qui veulent en faire usage. L'analyse des désinfectants a pour but la vérification des propriétés germicides. Le laboratoire rend toutes sortes d'autres services aux départements administratifs et s'occupe également de recherches.

**Produits alimentaires et drogues.**—Dans cette branche, les services d'inspection et de laboratoire s'occupent principalement de l'administration de la loi des produits alimentaires et des drogues, loi réglementaire passée dans le but d'empêcher l'importation et la vente de produits adultérés ou munis d'étiquettes qui peuvent induire en erreur. Les laboratoires établis à Halifax, Montréal, Ottawa, Toronto, Winnipeg et Vancouver analysent tous les ans environ 12,000 échantillons pris parmi des stocks suspects, et chaque fois que l'on découvre une contravention, des mesures correctives sont appliquées immédiatement. La qualité d'un grand nombre de produits a été standardisée; on s'efforce surtout d'avoir des étiquettes aussi descriptives et véridiques que possible. Le service de laboratoire s'étend également à d'autres divisions et il existe une collaboration réelle avec les autres départements de l'administration.